

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



 nbphoto.fr

25 novembre - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes Exil, précarité, violences : en France, des milliers de femmes privées de santé

A l'occasion du 25 novembre, l'ADSF – Agir pour la Santé des Femmes rappelle l'ampleur d'une réalité trop souvent invisibilisée : celle des femmes en situation d'exil et de précarité, parmi les plus exposées aux violences.

Notre étude d'impact parue en octobre 2025 est sans appel : 98 % des femmes que nous rencontrons en maraude ou dans nos Repaires Santé ont subi des violences sexuelles.

La grande majorité a quitté son pays pour échapper à des violences et le danger reste présent tout au long du trajet migratoire : 96 % ont vécu des expériences traumatisques durant l'exil.

A leur arrivée en France, la situation ne s'améliore pas : une femme sur deux que nous rencontrons vit à la rue. Dans un pays comme la France qui affirme que l'accès à la santé est un droit pour toutes, il est inconcevable que toutes ces femmes restent à l'écart du soin. 24 % n'ont jamais eu de rendez-vous médical en France, 85 % n'ont pas accès à la contraception alors qu'elles sont surexposées aux violences sexuelles.

Les exclure du droit commun, c'est créer une société à deux vitesses, contraire aux valeurs mêmes de la République. Elles font partie de la société !

Face à ces violences structurelles, l'ADSF agit. En 2024, nos équipes ont accompagné 2 696 femmes dont 43 % rencontrées en maraude.

Ainsi, 77 % ont pu bénéficier d'un espace de parole sécurisé, 84 % ont vu un médecin dans les 6 mois qui ont suivi leur prise en charge, 91 % se sont senties soutenues et 65 % disent aller mieux mentalement depuis leur rencontre avec l'équipe.

Nos dispositifs recréent du lien, restaurent la dignité, redonnent du souffle.

Toutes ces étapes marquent un tournant décisif : 72% déclarent être prêtes à prendre soin d'elles, 76% apprennent à repérer les signes de fatigue ou de maladie, et nombreuses sont celles qui reprennent en main leurs démarches de santé comme leur parcours de vie. « *Aujourd'hui, j'arrive à planifier mes rendez-vous seule* », explique une femme accompagnée.

En cette journée internationale, nous le réaffirmons avec force : aucune femme ne doit être maintenue en dehors du soin, de la protection et de la dignité.

Inclure dans le droit commun les femmes exilées et toutes celles qui vivent dans la précarité, l'isolement ou le renoncement aux soins — faute d'information, de ressources ou la barrière de la langue — c'est défendre la santé publique, la justice et l'égalité pour toutes.